



# Afghanistan: Personnes rapatriées

Rapport thématique de l'analyse-pays OSAR

Berne, le 29 juillet 2025

## **Mentions légales**

Editeur

Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR)

Case postale, 3001 Berne

Tél. 031 370 75 75

Courriel : [info@osar.ch](mailto:info@osar.ch)

Site web : [www.osar.ch](http://www.osar.ch)

IBAN : CH92 0900 0000 3000 1085 7

Version disponible en Français, allemand, italien

COPYRIGHT

© 2025 Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR), Berne

Copies et impressions autorisées sous réserve de la mention de la source

# Sommaire

<b>1</b>	<b>Introduction</b> .....	<b>4</b>
<b>2</b>	<b>Mouvements de retour</b> .....	<b>4</b>
2.1	Expulsions massives depuis les pays voisins.....	4
2.1.1	Déportations dans des conditions inhumaines .....	7
2.2	Retour depuis les pays européens.....	8
<b>3</b>	<b>Situation des personnes rapatriées</b> .....	<b>9</b>
3.1	Traitement par les talibans .....	9
3.2	Stigmatisation sociale des personnes rapatriées.....	14
<b>4</b>	<b>Situation économique et humanitaire</b> .....	<b>15</b>
4.1	Impact des personnes rapatriées sur l'économie.....	16
4.2	Défis pour les personnes rapatriées .....	18
<b>5</b>	<b>Protection de l'État</b> .....	<b>19</b>

Ce rapport repose sur des renseignements d'expert-e-s et sur les propres recherches de l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR). Conformément aux standards COI, l'OSAR fonde ses recherches sur des sources accessibles publiquement. Lorsque les informations obtenues dans le temps imparti sont insuffisantes, elle fait appel à des expert-e-s. L'OSAR documente ses sources de manière transparente et traçable, mais peut toutefois décider de les anonymiser, afin de garantir la protection de ses contacts.

# 1 Introduction

Le présent document a été rédigé par l'analyse-pays de l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR) à la suite d'une demande qui lui a été adressée. Il se penche sur les questions suivantes :

1. Quelle est la situation des personnes rapatriées ? Comment sont-elles traitées par les talibans ?
2. Y a-t-il des groupes de personnes qui rencontrent davantage de difficultés en matière de réintégration économique, d'accès aux soins de santé, à l'éducation et à l'aide humanitaire ?
3. Les talibans sont-ils capables et disposés à protéger les personnes rapatriées contre la violence de tiers privés, par exemple en cas de conflits fonciers et de vendettas ?

L'analyse-pays de l'OSAR observe les développements en Afghanistan depuis plusieurs années.<sup>1</sup> Sur la base de ses propres recherches ainsi que de renseignements transmis par des expert-e-s externes, elle apporte les réponses suivantes aux questions ci-dessus.

## 2 Mouvements de retour

### 2.1 Expulsions massives depuis les pays voisins

**Le Pakistan et l'Iran expulsent plusieurs millions de personnes réfugiées afghanes.** Au cours des 40 dernières années, divers conflits en Afghanistan ont provoqué d'importants mouvements de fuite. Une grande partie des personnes réfugiées afghanes se sont installées dans les pays voisins, l'Iran et le Pakistan. En décembre 2021 et janvier 2022, le *Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés* (HCR) a estimé le nombre de personnes réfugiées afghanes à 4 millions en Iran et à 3 millions au Pakistan.<sup>2</sup> Depuis lors, ces deux pays ont expulsé des millions de personnes réfugiées afghanes vers l'Afghanistan ou les ont poussées à « partir volontairement » par le biais de discriminations structurelles, du refus de leur fournir des services essentiels, de la confiscation de leurs biens et d'autres formes de harcèlement.<sup>3</sup> Au Pakistan, selon le journal *Neue Zürcher Zeitung* (NZZ), les Afghan·e·s sont

---

<sup>1</sup> [www.osar.ch/publications/rapports-sur-les-pays-dorigine](http://www.osar.ch/publications/rapports-sur-les-pays-dorigine)

<sup>2</sup> UNHCR, Iran at a Glance, Décembre 2021: [https://reliefweb.int/attachments/60e507d3-8e17-3fb9-85e7-23c254e79644/Iran%20at%20a%20glance\\_DEC%202021.pdf](https://reliefweb.int/attachments/60e507d3-8e17-3fb9-85e7-23c254e79644/Iran%20at%20a%20glance_DEC%202021.pdf).; UNHCR, Afghanistan Situation Regional Refugee Response Plan 2022, 12 janvier 2022, p. 27: <https://data.unhcr.org/en/documents/download/90521>.

<sup>3</sup> Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR), Pakistan: risques de déportation pour les personnes réfugiées afghanes, 5 Décembre 2022 : [https://www.fluechtlingshilfe.ch/fileadmin/user\\_upload/Publikationen/Herkunftslanderberichte/Mittlerer\\_Osten\\_-\\_Zentralasien/Pakistan/221205\\_PAK\\_risques\\_refoulement\\_refugiés\\_afghans.pdf](https://www.fluechtlingshilfe.ch/fileadmin/user_upload/Publikationen/Herkunftslanderberichte/Mittlerer_Osten_-_Zentralasien/Pakistan/221205_PAK_risques_refoulement_refugiés_afghans.pdf).; OSAR, Iran: Deportation nach Afghanistan, 23 avril 2024: [https://www.fluechtlingshilfe.ch/fileadmin/user\\_upload/Publikationen/Herkunftslanderberichte/Mittlerer\\_Osten\\_-\\_Zentralasien/Iran/240423\\_Deportation\\_Visa\\_D.pdf](https://www.fluechtlingshilfe.ch/fileadmin/user_upload/Publikationen/Herkunftslanderberichte/Mittlerer_Osten_-_Zentralasien/Iran/240423_Deportation_Visa_D.pdf).; OSAR, Iran: Einschränkung des Zugangs zu Gesundheitsdiensten für Afghan\*innen, 21 mars 2025: [https://www.fluechtlingshilfe.ch/fileadmin/user\\_upload/Publikationen/Herkunftslanderberichte/Mittlerer\\_Osten\\_-\\_Zentralasien/Iran/250321\\_IRN\\_Afghan\\_Irregular\\_Status\\_Health\\_Services\\_Restrictions.pdf](https://www.fluechtlingshilfe.ch/fileadmin/user_upload/Publikationen/Herkunftslanderberichte/Mittlerer_Osten_-_Zentralasien/Iran/250321_IRN_Afghan_Irregular_Status_Health_Services_Restrictions.pdf).; Australian Government - Department of Foreign Affairs and Trade (DFAT), DFAT Country Information Report Pakistan, 30 avril 2025, p. 32: <https://www.ecoi.net/en/file/local/2124845/country-information-report-pakistan.pdf>.; Human Rights Watch (HRW), Pakistan: Nach Zwangsrückführung droht Afghan\*innen Verfolgung und Elend, 19 mars 2025: <https://www.hrw.org/de/news/2025/03/19/pakistan-nach-zwangsrueckfuehrung-droht-afghaninnen->

tenu·e·s pour responsables de l'augmentation du nombre d'attentats terroristes,<sup>4</sup> en Iran pour la situation économique difficile qui perdure, les meurtres et les viols.<sup>5</sup>

**Pakistan : plusieurs phases du « plan de rapatriement des étrangers en situation irrégulière » ont conduit au départ de plus d'un million d'Afghan·e·s depuis septembre 2023.** Bien que le Pakistan ait déjà expulsé des Afghan·e·s vers l'Afghanistan avant la prise du pouvoir par les talibans<sup>6</sup>, depuis fin 2023, le pays mène une politique encore plus stricte à l'égard des personnes réfugiées afghanes : le « *Illegal Foreigners Repatriation Plan* » (IFRP) fixe à fin novembre 2023 la date limite à laquelle tous les Afghan·e·s sans papiers doivent quitter le pays.<sup>7</sup> Se référant au HCR et à l'*Organisation internationale pour les migrations* (OIM), le *ministère australien des Affaires étrangères* (DFAT) annonce que près de 800 000 Afghan·e·s ont été renvoyé·e·s en Afghanistan entre le 15 septembre 2023 et le 5 octobre 2024. Contrairement à ce qui avait été annoncé, il ne s'agissait pas uniquement de personnes sans papiers, mais aussi de personnes titulaires d'une « *Proof of Register Card* » (PoR) délivrée par le HCR et d'une « *Afghan Citizenship Card* » (ACC) délivrée par les autorités pakistanaises. En mars 2024, le ministère pakistanais de l'Intérieur a annoncé que dans le cadre de la « phase deux », qui débutera le 1<sup>er</sup> avril 2024, les titulaires d'une ACC seront également expulsé·e·s. Se référant aux médias locaux, le DFAT rapporte qu'à l'issue de la deuxième phase du plan, la « phase trois » visera l'expulsion des titulaires afghan·e·s d'une carte PoR. Selon l'OIM citée dans le rapport, près de 60 000 Afghan·e·s sont retourné·e·s en Afghanistan entre le 1<sup>er</sup> et le 14 avril 2025.<sup>8</sup> Le HCR rapporte sur la plateforme d'information X (anciennement Twitter) que 150 000 personnes sont rentrées chez elles au cours du mois d'avril 2025.<sup>9</sup> Depuis l'annonce de l'IFRP à la mi-septembre 2023 jusqu'au 9 juillet 2025, selon le HCR, plus de 1 130 000 Afghan·e·s sont retourné·e·s du Pakistan en Afghanistan.<sup>10</sup>

---

[verfolgung-und-elend.](https://www.rferl.org/a/iran-afghanistan-undocumented-migrants-restrictions/33354060.html); Radio Free Europe/ Radio Liberty (RFE/RL), Undocumented Afghans In Iran Face Uncertain Future Amid New Restrictions, 21 mars 2021: <https://www.rferl.org/a/iran-afghanistan-undocumented-migrants-restrictions/33354060.html>; Afghan Analyst Network (AAN), Returning from Pakistan: How are Afghan returnees coping back in their homeland? 29 Septembre 2024: <https://www.afghanistan-analysts.org/en/reports/migration/returning-from-pakistan-how-are-afghan-returnees-coping-back-in-their-home-land/>; Zan Times, Scapegoats of the revolution: The dehumanization of Afghan refugees in Iran, 10 juillet 2025: <https://zantimes.com/2025/07/10/scapegoats-of-the-revolution-the-dehumanization-of-afghan-refugees-in-iran/>; Republik, Verraten, vergessen und vertrieben, 22 Juillet 2025: <https://www.republik.ch/2025/07/22/verraten-vergessen-und-vertrieben>; United Nations Assistance Mission in Afghanistan (UNAMA), Afghanistan: UN Report Documents Human Rights Violations of Forces Returnees, 24 juillet 2025, pp. 14-15: [https://unama.unmissions.org/sites/default/files/24\\_july\\_2025\\_-\\_un\\_report\\_documents\\_human\\_rights\\_violations\\_of\\_forced\\_returnees\\_english.pdf](https://unama.unmissions.org/sites/default/files/24_july_2025_-_un_report_documents_human_rights_violations_of_forced_returnees_english.pdf).

<sup>4</sup> Neue Zürcher Zeitung (NZZ), Die Behörden zerstören Siedlungen und gehen von Haus zu Haus: Pakistan schickt Tausende Afghanen zurück, 6 novembre 2023: <https://www.nzz.ch/international/pakistan-schafft-tausende-afghanen-aus-ld.1764224>.

<sup>5</sup> Neue Zürcher Zeitung (NZZ), In Iran nicht mehr erwünscht: Die Islamische Republik schiebt massenhaft Afghanen ab in eine ungewisse Zukunft, 1 juillet 2025: <https://www.nzz.ch/international/massenexodus-aus-iran-wieso-afghanen-in-ihr-heimatland-zurueckkehren-ld.1891583>.

<sup>6</sup> International Organization for Migration (IOM); UN High Commissioner for Refugees (UNHCR), UNHCR-IOM Flash Update #51; Arrest and Detention; Flow Monitoring (15 September 2023 - 12 July 2025), 17 juillet 2025: <https://www.ecoi.net/en/file/local/2127685/UNHCR+-+IOM+Flash+Update+51-v3.pdf>; Republik, Verraten, vergessen und vertrieben, 22 juillet 2025.

<sup>7</sup> International Crisis Group (ICG), Pakistan's Mass Deportation of Afghans Poses Risks to Regional Stability, 13 novembre 2023: <https://www.crisisgroup.org/asia/south-asia/pakistan-afghanistan/pakistans-mass-deportation-afghans-poses-risks-regional-stability>.

<sup>8</sup> DFAT, DFAT Country Information Report Pakistan, 30 avril 2025, p. 32.

<sup>9</sup> UNHCR, Post sur X, 4 juillet 2025: <https://x.com/Refugees/status/1941131361211035833>.

<sup>10</sup> UNHCR, Pakistan-Afghanistan Returns Emergency Response, 9 juillet 2025: <https://data.unhcr.org/es/documents/download/117453>.

**Iran : augmentation des expulsions de familles, recrudescence des déportations depuis la guerre de 12 jours avec Israël.** Dans un renseignement daté d'avril 2024, l'OSAR a fait état d'une augmentation massive, depuis l'automne 2023, des déportations de ressortissants afghans d'Iran vers l'Afghanistan, comme c'est le cas au Pakistan<sup>11</sup>. Les déportations ont encore augmenté en 2025 : rien que pour la période comprise entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 16 juillet 2025, le HCR a recensé 1 574 200 retours, dont 938 200 expulsions forcées.<sup>12</sup> *Radio Free Europe / Radio Liberty* (RFE/RL) a rapporté en juin 2025, en se référant à l'OIM, une « nouvelle tendance inquiétante » : alors que les mois précédents, ce sont principalement des hommes afghans seuls et jeunes qui ont été expulsés, le nombre de familles renvoyées de force a fortement augmenté. En mai 2025, l'OIM a ainsi enregistré 15 675 familles expulsées, soit trois fois plus qu'à la même période l'année précédente.<sup>13</sup> *Zahra Nader, journaliste et rédactrice en chef du magazine d'investigation en ligne Zan Times*, a déclaré à la *Radio Télévision Suisse* (RTS) que des Afghans étaient arrêtés chez elles-eux, dans les magasins ou sur leur lieu de travail, puis renvoyés de force en Afghanistan. Selon Zahra Nader, *Zan Times* aurait également documenté l'arrestation d'enfants non accompagnés lors de ses recherches à la frontière irano-afghane.<sup>14</sup> Le *Center for Human Rights in Iran* (CHRI), la RTS rapportent que depuis le début de la guerre de 12 jours entre l'Iran et Israël, le 13 juin 2025, des centaines de milliers d'Afghans ont été accusés d'espionnage pour le compte d'Israël et expulsés sous ce prétexte.<sup>15</sup> Le HCR a confirmé que le nombre de personnes retournant d'Iran avait considérablement augmenté après le 13 juin, atteignant un pic provisoire de plus de 43 000 personnes le 1<sup>er</sup> juillet.<sup>16</sup>

**Augmentation des expulsions depuis d'autres pays de la région.** D'autres pays de la région expulsent également des personnes réfugiées afghanes vers l'Afghanistan. Ainsi, le *Secrétariat d'État aux migrations* (SEM), se référant aux autorités turques compétentes, fait état de plus de 66 000 Afghans expulsés en 2022 et de plus de 15 000 en 2023.<sup>17</sup> *The Diplomat* fait état de refoulements le long de la frontière orientale de la Turquie et de l'expulsion de 49 Afghans du Tadjikistan en mai 2025.<sup>18</sup> Selon le *Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme* (OHCHR), le Tadjikistan a renvoyé près de 500 Afghans, dont

<sup>11</sup> OSAR, Iran: Deportation nach Afghanistan, 23 avril 2024, p. 7-8.

<sup>12</sup> UNHCR, Iran-Afghanistan: Returns Emergency Response, 16 juillet 2025: <https://data.unhcr.org/en/documents/download/117571>.

<sup>13</sup> Radio Free Europe / Radio Liberty (RFE/RL), UN Alarmed By Surge In Deportations Of Afghan Families From Iran, 4 juin 2025.

<sup>14</sup> Radio Télévision Suisse (RTS), Sie werden auf der Arbeit oder beim Einkaufen verhaftet, 15 juillet 2025: <https://www.srf.ch/news/international/irans-abschiebung-von-afghanen-sie-werden-auf-der-arbeit-oder-beim-einkaufen-verhaftet>.

<sup>15</sup> Center for Human Rights in Iran, Iran Forcibly Deports Nearly 600,000 Afghan Migrants Amid Post-War Crackdown, 9 juillet 2025: <https://iranhumanrights.org/2025/07/iran-forcibly-deports-nearly-600000-afghan-migrants-amid-post-war-crackdown/>; RTS, Hunderttausende Afghanen werden aus dem Iran ausgeschafft, 10 juillet 2025: <https://www.srf.ch/news/international/iran-will-afghanen-loswerden-hunderttausende-afghanen-werden-aus-dem-iran-ausgeschafft>.

<sup>16</sup> UNHCR, Post sur X, 4 juillet 2025.

<sup>17</sup> Secrétariat d'État aux migrations (SEM), Focus Türkei, Rückführungen von Afghaninnen und Afghanen, 19 janvier 2024: <https://www.sem.admin.ch/dam/sem/de/data/internationales/herkunftslaender/europa-gus/tur/tur-rueckfuehrung-afg-d.pdf.download.pdf/tur-rueckfuehrung-afg-d.pdf>.

<sup>18</sup> The Diplomat, Iran's Deportation Drive and the Growing Crisis of Forced Afghan Returns, 10 juin 2025: <https://thediplomat.com/2025/06/irans-deportation-drive-and-the-growing-crisis-of-forced-afghan-returns/#:~:text=is%20a%20double,has%20compounded%20this%20vacuum%2C%20leaving.>

des réfugié·e·s reconnu·e·s et des requérant·e·s d'asile, vers l'Afghanistan entre octobre 2024 et juillet 2025.<sup>19</sup>

### 2.1.1 Déportations dans des conditions inhumaines

**Les expulsions dans des conditions climatiques extrêmes font des victimes.** Plusieurs sources rapportent que des personnes réfugiées afghanes ont été expulsées ou contraintes de quitter le pays dans des conditions climatiques extrêmes : selon le HCR, de nombreuses personnes afghanes ont ainsi dû quitter le Pakistan durant l'hiver 2023/2024, par des températures négatives et sans vêtements adaptés.<sup>20</sup> Selon *AP News*, elles risquaient des gelures et des maladies respiratoires.<sup>21</sup> Fin juin 2025, la *Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge* (FICR) fait état de dizaines de milliers d'Afghan·e·s qui, sans eau, sans nourriture et sans abri, doivent rester au poste frontière d'Islam Qala, à la frontière entre l'Iran et l'Afghanistan, où les températures dépassent les 40 degrés.<sup>22</sup> *Zahra Nader, de Zan Times* rapporte à la RTS que début juillet 2025, les températures atteignaient 50 degrés au même poste-frontière, où les personnes arrivaient affamées, déshydratées et parfois évanouies. Les gardes-frontières afghans auraient confirmé à son équipe que certaines personnes étaient mortes de chaleur et de soif pendant ou après leur expulsion.<sup>23</sup> La plateforme d'information indépendante anglophone *KabulNow* fait également état, le 10 juillet 2025, d'au moins 13 cadavres retrouvés près des postes-frontières irano-afghans, probablement victimes de déshydratation et de températures extrêmes dépassant les 50 degrés.<sup>24</sup>

**Détention, recours à la violence, chantage et harcèlement par les autorités iraniennes et pakistanaises avant et pendant l'expulsion.** Plusieurs sources font état de mauvais traitements infligés aux personnes renvoyées juste avant ou pendant leur expulsion. Le magazine en ligne américain *The Diplomat* rapporte, en se référant à des organisations humanitaires, que les Afghan·e·s sont victimes de mauvais traitements et de chantage pendant leur expulsion d'Iran, notamment de coups, de confiscation de leurs biens et de conditions de transport inhumaines.<sup>25</sup> *Zahra Nader, de Zan Times*, a rapporté à la RTS que des Afghan·e·s en Iran avaient été emprisonné·e·s avant leur expulsion et avaient été victimes de coups et de mauvais traitements de la part des autorités iraniennes. Un rapatrié interrogé a ainsi raconté avoir été témoin de la mort de trois hommes battus à mort pendant leur détention.<sup>26</sup>

<sup>19</sup> United Nations Human Rights Office of the High Commissioner (OHCHR), Afghanistan: Returns of Afghans creating multi-layered human rights crisis, 18 juillet 2025: <https://www.ohchr.org/en/press-briefing-notes/2025/07/afghanistan-returns-afghans-creating-multi-layered-human-rights-crisis#:~:text=UN%20High%20Commissioner%20for%20Human,or%20torture%20upon%20their%20return>.

<sup>20</sup> UNHCR, UNHCR concerned at adverse effects of Pakistan orders for undocumented foreigners to leave, 21 novembre 2023: <https://www.unhcr.org/us/news/briefing-notes/unhcr-concerned-adverse-effects-pakistan-orders-undocumented-foreigners-leave>

<sup>21</sup> AP News, UN agency warns of Afghans dying in harsh winter if there's no proper shelter after leaving Pakistan, 10 décembre 2023: <https://apnews.com/article/afghanistan-pakistan-migration-winter-6162300de958746cc11dc43e55167466>

<sup>22</sup> The International Federation of Red Cross and Red Crescent Societies (IFRC), IFRC calls for increased international support as Afghan population movement from Iran intensifies, 30 juillet 2025: <https://www.ifrc.org/press-release/ifrc-calls-increased-international-support-afghan-population-movement-iran>.

<sup>23</sup> RTS, Sie werden auf der Arbeit oder beim Einkaufen verhaftet, 15 juillet 2025.

<sup>24</sup> KabulNow, IOM: Over 264,000 Afghan Migrants Entered from Iran in Just Nine Days, 10 juillet 2025: <https://kabulnow.com/2025/07/iom-over-264000-afghan-migrants-entered-from-iran-in-just-nine-days/>.

<sup>25</sup> The Diplomat, Iran's Deportation Drive and the Growing Crisis of Forced Afghan Returns, 10 juin 2025.

<sup>26</sup> RTS, Sie werden auf der Arbeit oder beim Einkaufen verhaftet, 15 juillet 2025.

L'agence de presse indépendante *Pajhwok* fait également état de traitements injustes infligés aux rapatrié·e·s et d'extorsion de sommes élevées par la police iranienne.<sup>27</sup> Les autorités pakistanaises ont adopté une approche similaire. Elles ont ainsi emprisonné des personnes afghanes sans inculpation, confisqué leurs biens et détruit leurs papiers d'identité et autres documents<sup>28</sup> et les ont forcés à quitter le Pakistan « avec presque rien », à l'exception des vêtements qu'elles portaient sur elles.<sup>29</sup> Certaines personnes expulsées du Pakistan sous la contrainte ont rapporté à la *Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan* (MANUA) avoir été victimes de mauvais traitements pendant leur détention en vue de leur expulsion, notamment des gifles, des coups portés avec des matraques et des câbles. Selon la MANUA, aucune des personnes interrogées n'a déclaré avoir été soumise à une procédure d'examen visant à identifier les risques auxquels elles pourraient être exposées en Afghanistan.<sup>30</sup>

**Les talibans sont dépassés par l'accueil des rapatrié·e·s.** L'Agence de l'Union européenne pour l'asile (EUAA), l'*analyse pays de la Croix-Rouge autrichienne* (ACCORD) et le SEM rapportent, en se référant à diverses sources, qu'avec le début des expulsions à grande échelle depuis les pays voisins, les talibans ont débloqué des fonds pour aider les rapatrié·e·s en leur fournissant des logements, de la nourriture, des soins médicaux, de l'argent liquide, des cartes SIM et des moyens de transport vers leur destination finale.<sup>31</sup> Dès le début de l'intensification des expulsions en novembre 2023, l'*International Crisis Group* (ICG) écrivait que les autorités afghanes ne seraient bientôt plus en mesure d'accueillir et de subvenir aux besoins des rapatrié·e·s si autant de personnes continuaient d'affluer chaque jour aux frontières.<sup>32</sup> En juin 2025, le magazine en ligne *The Diplomat* a également fait état de provinces frontalières surpeuplées, d'organisations humanitaires débordées et du fait que même les besoins fondamentaux tels que la nourriture, les soins médicaux et les abris étaient souvent indisponibles.<sup>33</sup>

## 2.2 Retour depuis les pays européens

**Nouvelles expulsions depuis les pays européens, l'ONU critique et demande l'arrêt des expulsions forcées.** Après la prise du pouvoir par les talibans en août 2021, les pays

---

<sup>27</sup> Pajhwok Afghan News, Afghans returnees from Iran say mistreated, extorted, 9 juin 2025: <https://pajhwok.com/2025/06/09/afghans-returnees-from-iran-say-mistreated-extorted/>.

<sup>28</sup> ICG, Pakistan's Mass Deportation of Afghans Poses Risks to Regional Stability, 13 novembre 2023.; NZZ, Die Behörden zerstören Siedlungen und gehen von Haus zu Haus: Pakistan schickt Tausende Afghanen zurück, 6 novembre 2023.

<sup>29</sup> National Public Radio (NPR), Hard to imagine a worse time to deport Afghan refugees, human rights advocates say, 28 juin 2025: <https://www.npr.org/sections/goats-and-soda/2025/06/28/g-s-1-74742/afghan-refugees-afghanistan-deported-pakistan-iran>.

<sup>30</sup> UN Assistance Mission in Afghanistan (UNAMA), No safe haven: Human rights risks faced by persons involuntarily returned to Afghanistan, Juli 2025, p.14: <https://www.ecoi.net/en/file/local/2127977/unama-human-rights-risks-and-returns-en.pdf>.

<sup>31</sup> European Union Agency for Asylum (EUAA), Afghanistan Country Focus, novembre 2024, p.44: [https://www.ecoi.net/en/file/local/2117560/2024\\_11\\_EUAA\\_COI\\_Report\\_Afghanistan\\_Country\\_Focus.pdf](https://www.ecoi.net/en/file/local/2117560/2024_11_EUAA_COI_Report_Afghanistan_Country_Focus.pdf).; Austrian Centre for Country of Origin and Asylum Research and Documentation (ACCORD), Anfragebeantwortung zu Afghanistan: Informationen zu Rückkehr nach bzw. zeitweisem Aufenthalt in Afghanistan, 21 février 2025: <https://www.ecoi.net/en/document/2123644.html>.; Secrétariat d'État aux migrations (SEM), Focus Afghanistan - Rückkehr aus dem Ausland, 14 février 2025, pp.27-30: <https://www.sem.admin.ch/dam/sem/de/data/internationales/herkunftslander/asien-nahost/afg/afg-rueckkehrer-d.pdf.download.pdf/afg-rueckkehrer-d.pdf>.

<sup>32</sup> ICG, Pakistan's Mass Deportation of Afghans Poses Risks to Regional Stability, 13 novembre 2023.

<sup>33</sup> The Diplomat, Iran's Deportation Drive and the Growing Crisis of Forced Afghan Returns, 10 juin 2025.

européens, y compris la Suisse, ont suspendu les renvois vers l'Afghanistan.<sup>34</sup> Plusieurs expulsions ont toutefois constitué des exceptions récemment. Selon un rapport du SEM, publié en février 2025, des personnes ayant commis des infractions ont été renvoyées en Afghanistan depuis l'Allemagne (août 2024), la Suède (mars 2024), la Belgique (février 2023), la France (mars 2023) et même de Suisse (octobre 2024). Dans certains cas, des retours volontaires ont également eu lieu.<sup>35</sup> Bien que les informations concernant le traitement des rapatriés des pays occidentaux soient « lacunaires »,<sup>36</sup> le SEM a modifié sa pratique en matière d'asile à la mi-avril 2025 et considère désormais que le renvoi de jeunes hommes afghans en bonne santé, sans famille en Suisse mais disposant d'un réseau social en Afghanistan, est acceptable dans certains cas.<sup>37</sup> Après que l'Allemagne a renvoyé 81 Afghans ayant commis des infractions pénales en Afghanistan le 18 juillet 2025, Volker Türk, *Haut-Commissaire des Nations unies aux droits de l'homme*, a demandé l'arrêt immédiat des expulsions forcées de personnes réfugiées afghanes. Le renvoi de personnes, même de personnes ayant commis des infractions pénales, vers un pays où elles risquent de subir de graves violations des droits humains, constituerait une violation du principe de non-refoulement.<sup>38</sup>

## 3 Situation des personnes rapatriées

### 3.1 Traitement par les talibans

**Appel au retour, commission de retour et mise en œuvre arbitraire des annonces.** En décembre 2024, l'EUAA rapporte, en se référant à diverses sources, que depuis leur prise du pouvoir en août 2021, des représentants du gouvernement taliban ont appelé les Afghans à rester en Afghanistan ou à y retourner.<sup>39</sup> Cet appel a été réitéré par le Premier ministre Akhund le 7 juin 2025, lorsqu'il s'est adressé aux Afghans qui attendaient de partir pour les États-Unis. Selon le média pakistanais *The Express Tribune*, il les a exhortés à rentrer en Afghanistan, leur assurant protection même si ces personnes avaient collaboré avec les États-Unis. Les rapatriés ne seraient exposés ni à des mauvais traitements ni à des difficultés, car Akhundzada, le chef spirituel des talibans, aurait accordé l'amnistie à tous.<sup>40</sup> Se référant à divers articles de presse, l'EUAA fait état de la création, en mai 2022, d'une « commission pour le retour et la communication avec les anciens fonctionnaires et personnalités politiques afghans », chargée d'assurer la sécurité des fonctionnaires gouvernementaux qui rentrent au pays.<sup>41</sup> De nombreuses sources font toutefois état d'une divergence entre le discours et le comportement réel des talibans, ainsi que d'une application arbitraire des

<sup>34</sup> Radio Free Europe/Radio Liberty, France, Switzerland Latest European Countries To Suspend Deportations Of Afghans, 12 août 2021: <https://www.rferl.org/a/france-switzerland-suspend-afghan-deportations/31407656.html>.

<sup>35</sup> SEM, Focus Afghanistan - Rückkehr aus dem Ausland, 14 février 2025, p. 13-15.

<sup>36</sup> Ibid. p.6.

<sup>37</sup> SEM, SEM passt Asylpraxis für Afghanistan an, 20 mars 2025: [news.admin.ch/de/nsb?id=104574](https://news.admin.ch/de/nsb?id=104574).

<sup>38</sup> Al-Arabiya, UN calls for 'immediate halt' to Afghan deportations, 18 juillet 2025: <https://english.al-arabiya.net/News/world/2025/07/18/un-calls-for-immediate-halt-to-afghan-deportations>.; voir aussi Deutschlandfunk, Abschiebeflug aus Deutschland in Kabul gelandet – Kritik von UNO-Menschenrechtsbüro, 19 juillet 2025: <https://www.deutschlandfunk.de/abschiebeflug-aus-deutschland-in-kabul-gelandet-kritik-von-uno-menschenrechtsbuero-102.html>.

<sup>39</sup> EUAA, Afghanistan Country Focus, novembre 2024, p.44:

<sup>40</sup> The Express Tribune, 'Return to your country,' Taliban tells Afghans amid US migration curbs, 7 juin 2025: <https://tribune.com.pk/story/2549950/return-to-your-country-taliban-tells-afghans-amid-us-migration-curbs>.

<sup>41</sup> EUAA, Afghanistan Targeting of Individuals, août 2022, p.52: [https://www.ecoi.net/en/file/local/2077428/2022\\_08\\_EUAA\\_COI\\_Report\\_Afghanistan\\_Targeting\\_of\\_individuals.pdf](https://www.ecoi.net/en/file/local/2077428/2022_08_EUAA_COI_Report_Afghanistan_Targeting_of_individuals.pdf).

décrets. Ainsi, la *personne de contact A* a déclaré<sup>42</sup> à l'OSAR que les talibans « disent une chose et en font une autre » en raison de l'existence de factions et d'opinions divergentes au sein de leur organisation.<sup>43</sup> La *personne de contact E*<sup>44</sup> explique ensuite qu'il existe en Afghanistan « 34 provinces et 34 Akhundzadas », signifiant par-là que les réglementations et les décrets sont appliqués de manière légèrement différente partout, y compris en ce qui concerne les personnes qui rentrent au pays.<sup>45</sup> Cela correspond aux informations fournies par l'EUAA, qui qualifie le gouvernement taliban d'« arbitraire et imprévisible », estimant que l'application des lois et des règlements varie en fonction de leur interprétation, des conditions locales et des groupes d'intérêt locaux.<sup>46</sup>

**Mise en danger de personnes présentant des profils à risque spécifiques malgré l'appel au retour et l'amnistie annoncée.** Le OHCHR part du principe que les personnes présentant des profils à risque sont particulièrement exposées à des risques de persécution, de torture ou d'autres violations graves des droits humains,<sup>47</sup> ainsi, les professionnel·le·s des médias et les fonctionnaires des gouvernements précédents sont particulièrement exposé·e·s aux représailles et à la torture de la part des autorités talibanes.<sup>48</sup> Dans son rapport de novembre 2024, l'EUAA cite plusieurs sources qui fournissent des informations divergentes sur la situation des personnes retournées dans leur pays d'origine. Alors qu'un analyste international a déclaré à l'EUAA que les talibans disposaient de peu d'informations sur les personnes qui rentraient au pays et se montraient « indulgents » à leur égard, la plateforme médiatique londonienne *Afghanistan International* a rapporté en mai 2024 que certain·e·s rapatrié·e·s avaient fait l'objet de représailles, même s'ils étaient rentrés en accord avec la « commission de retour ». Selon *Pashtana Durrani*, une militante des droits humains citée dans le rapport, les personnes qui n'ont pas de problèmes avec les talibans peuvent rentrer, tandis que les rapatrié·e·s « de haut profil » risquent d'avoir des problèmes avec les talibans. Un expert occidental en matière de sécurité interrogé par le *Commissariat général belge pour les réfugiés et les apatrides* (CEDOCA) a déclaré que les contrôles des passagers à l'aéroport de Kaboul étaient très approfondis et que les autorités tentaient de déterminer qui entrait dans le pays. L'expert en sécurité et une source confidentielle du *ministère néerlandais des Affaires étrangères* font état de listes permettant d'identifier les personnes recherchées, y compris les membres de l'ancien gouvernement et des forces de sécurité.<sup>49</sup>

**Le rapport de la MANUA documente des cas de meurtres, de torture et d'autres violations des droits humains commis à l'encontre de personnes retournées dans leur pays.** L'UNAMA a interrogé 49 Afghan·e·s, dont 11 femmes, une personne non binaire et 37 hommes, pour un rapport publié en juillet 2025. Ces personnes ont été renvoyées contre leur gré en Afghanistan depuis le Pakistan, l'Iran, la Turquie (via l'Iran) et l'Espagne (via la Turquie) et font état de menaces, d'arrestations et de mauvais traitements infligés par les autorités talibanes après leur retour en Afghanistan. Une ancienne journaliste de télévision

<sup>42</sup> La personne de contact A est une journaliste et militante des droits des femmes vivant en exil.

<sup>43</sup> Entretien téléphonique de l'OSAR avec la personne de contact A le 8 juillet 2025.

<sup>44</sup> La personne de contact E est un expert qui possède une longue expérience professionnelle en Afghanistan et travaille pour une ONG qui aide notamment les personnes qui rentrent dans leur pays.

<sup>45</sup> Entretien téléphonique de l'OSAR avec la personne de contact E le 25 juin 2025.

<sup>46</sup> EUAA, Country Guidance: Afghanistan; May 2024, mai 2024, p. 120: [https://www.ecoi.net/en/file/local/2109450/2024\\_CG\\_AFG\\_Final.pdf](https://www.ecoi.net/en/file/local/2109450/2024_CG_AFG_Final.pdf).

<sup>47</sup> cf. OSAR, Factsheet Afghanistan, 20 mars 2025, p.2: [https://www.osar.ch/fileadmin/user\\_upload/Publikationen/Factsheets/250320\\_AFG\\_Factsheet\\_FR\\_Web.pdf](https://www.osar.ch/fileadmin/user_upload/Publikationen/Factsheets/250320_AFG_Factsheet_FR_Web.pdf).

<sup>48</sup> OHCHR, Afghanistan: Returns of Afghans creating multi-layered human rights crisis, 18 juillet 2025.

<sup>49</sup> EUAA, Afghanistan Country Focus, novembre 2024, pp.44-45.

rapporte qu'elle vit assignée à résidence pour des raisons de sécurité. Un ancien soldat d'une unité spéciale rapporte avoir reçu des menaces en raison de son travail pour les « Afghan National Defense and Security Forces » (ANDSF) qui l'ont contraint à entrer dans la clandestinité. Après avoir été blessé à la jambe par les forces de sécurité talibanes lors d'un incident fin 2023, il s'est enfui en Iran. Sa femme, une ancienne employée du ministère des Affaires féminines, serait même considérée avec suspicion par ses proches, constamment suivie et harcelée, au point qu'elle ne se sente plus en sécurité dans la rue. Un ancien fonctionnaire qui est rentré fin 2023 a rapporté avoir été arrêté par un fonctionnaire taliban deux mois après son retour. Ce dernier serait originaire de la même province que l'homme et aurait déjà proféré des menaces à son encontre pendant la période de la République. L'homme a rapporté avoir été arrêté alors qu'il se rendait à l'épicerie et détenu pendant deux nuits dans une maison où il aurait été gravement torturé, notamment à coups de bâtons, de câbles et de bois, et soumis à un « waterboarding ». On lui a coupé les cheveux et il a été victime d'une simulation d'exécution. Une jambe lui aurait été cassée. Un ancien officier de l'armée nationale afghane a été arrêté par les talibans fin 2023, quelques jours après son retour dans son village, et détenu pendant une semaine, où il a été battu à coups de câbles et roué de coups de poing. La torture lui a valu une fracture à la jambe. Grâce à l'intervention des anciens de la tribu, il a été libéré et vit désormais dans la clandestinité. Une personne non binaire a rapporté à la MANUA avoir été emprisonnée dans une cellule, battue et finalement contrainte de signer une déclaration dans laquelle elle s'engageait à être « un homme » à l'avenir. Outre ces entretiens, l'UNAMA a également documenté des cas de personnes tuées après leur retour en Afghanistan. Le 19 août 2024, par exemple, dans la province de Paktika, un ancien policier afghan a été convoqué dans les bureaux de la GDI de facto. Le lendemain matin, son corps a été retrouvé devant son domicile. Il était rentré d'Iran peu avant les faits. Le 10 décembre 2024, dans la province de Takhar, un ancien fonctionnaire de la « Direction nationale de la sécurité » (NDS) et sa femme ont été abattus chez eux, apparemment par des proches d'une personne qui avait été tuée avant la prise du pouvoir par les talibans par l'ancien fonctionnaire de la NDS.<sup>50</sup>

**Les personnes « occidentalisées » éveillent les soupçons des talibans.** Dans sa réponse à une demande de renseignements datée de février 2025, ACCORD écrit, en se référant à *Landinfo*, à l'*Afghan-Canadian Civil Society Forum* (ACSFO) et à l'EUAA, que les séjours à l'étranger, l'apparence physique (vêtements, coiffure, longueur de la barbe et port du voile), les opinions sur les droits des femmes ou l'attitude envers la consommation d'alcool ou de viande de porc, une éducation occidentale, le fait de travailler pour une organisation occidentale ou la connaissance de l'anglais sont considérés par les talibans comme des indicateurs de « liens avec l'ennemi » ou comme des signes que la personne n'est pas un bon musulman.<sup>51</sup> Lors du colloque juridique organisé par l'OSAR le 1<sup>er</sup> avril 2025 à Berne, Thomas Ruttig, expert de l'Afghanistan de renommée internationale, a classé les personnes « occidentalisées » dans la catégorie des « groupes suspects ».<sup>52</sup> Il cite notamment les minorités ethniques, les journalistes et les employé·e·s d'ONG, qui sont considéré·e·s comme

<sup>50</sup> UNAMA, No safe haven: Human rights risks faced by persons involuntarily returned to Afghanistan, 24 juillet 2025, pp. 5, 15-18.

<sup>51</sup> ACCORD, Anfragebeantwortung zu Afghanistan: Informationen zu Rückkehr nach bzw. zeitweisem Aufenthalt in Afghanistan, 21 février 2025.; voir aussi OSAR, Afghanistan: Rückkehrgefährdung aufgrund von «Verwestlichung», 26. März 2021, pp. 5-6: [https://www.fluechtlingshilfe.ch/fileadmin/user\\_upload/Publikationen/Herkunftslanderberichte/Mittlerer\\_Osten\\_-\\_Zentralasien/Afghanistan/210326\\_AFG\\_Verwestlichung.pdf](https://www.fluechtlingshilfe.ch/fileadmin/user_upload/Publikationen/Herkunftslanderberichte/Mittlerer_Osten_-_Zentralasien/Afghanistan/210326_AFG_Verwestlichung.pdf).

<sup>52</sup> Lors du colloque, Ruttig fait la distinction entre les « groupes systématiquement persécutés » (qui comptent des personnes s'opposant activement aux talibans sur le plan politique ou armé) et les « groupes suspects ».

influencé·e·s par l'Occident et donc soupçonné·e·s par les talibans de s'être éloigné·e·s de l'islam. En cas de retour, ces personnes ne seraient pas nécessairement emprisonné·e·s immédiatement, mais détenu·e·s quelque part par les talibans afin que ceux-ci puissent découvrir qui elles sont. Il est également probable qu'elles soient contraintes de déverrouiller leur téléphone et que, si elles refusent, les talibans « ne lâcheraient pas l'affaire ». Cela ne vaut pas uniquement pour les jeunes hommes, mais pour l'ensemble des personnes qui rentrent au pays.<sup>53</sup> Selon l'évaluation de la *personne de contact B*, il est possible que les talibans considèrent les personnes revenant de pays non musulmans, tels que les pays européens, avec une plus grande méfiance en raison de leurs valeurs occidentales supposées. En fonction de leur comportement, ils pourraient les inscrire sur leur « liste noire » et leur refuser, par exemple, l'enregistrement d'une entreprise.<sup>54</sup> La *personne de contact C* également<sup>55</sup> parle d'une méfiance accrue envers les personnes qui reviennent de l'Occident, en particulier si elles ont occupé des fonctions officielles, politiques ou dans l'appareil sécuritaire sous le gouvernement précédent. Elles sont soupçonnées de soutenir les valeurs occidentales ou d'être impliquées dans des activités anti-taliban.<sup>56</sup> ACCORD écrit, en se référant à *Landinfo*, que le traitement réservé aux personnes « occidentalisées » dépend du profil de la personne, de son réseau et de son lieu de résidence en Afghanistan.<sup>57</sup>

**Les membres de minorités ethniques sont parfois soumis à des interrogatoires approfondis à leur retour.** Les sources mentionnées dans le rapport ACCORD fournissent des informations parfois divergentes sur la situation des minorités ethniques à leur retour : selon une publication du rapporteur spécial de l'ONU mentionnée dans le rapport, datant de février 2024, les membres de minorités ethniques seraient particulièrement menacé·e·s de persécution parmi les personnes retournant en Afghanistan depuis le Pakistan. Selon le rapport du *ministère néerlandais des Affaires étrangères*, il n'est pas clair si l'appartenance ethnique influence le fait qu'une personne rencontre ou non des difficultés à son retour. À l'instar de l'EUAA et de l'expert interrogé par ACCORD, Rafiey, le *ministère néerlandais des Affaires étrangères* part du principe que les membres des minorités ethniques hazara, tadjike et ouzbèke rencontrent généralement davantage de difficultés sous le régime taliban, mais que celles-ci sont davantage liées à leur origine ethnique qu'à la situation au moment du retour en soi.<sup>58</sup>

**Arrestation de personnes ayant critiqué les talibans à l'étranger.** Les personnes de contact interrogées par l'OSAR ont rapporté de manière indépendante que les personnes critiquant les talibans à l'étranger courent un risque accru d'être arrêtées et réprimées à leur retour. La *personne de contact E* a déclaré à l'OSAR que les services secrets talibans (GDI) « sont plus intelligents que nous le pensons » et que les talibans sont tout à fait capables de surveiller les réseaux sociaux jusqu'à un certain point.<sup>59</sup> Selon la *personne de contact D*<sup>60</sup>, les personnes qui sont retournées dans le pays et qui ont critiqué les talibans sur les réseaux

<sup>53</sup> Thomas Ruttig lors de son exposé à la conférence juridique de l'OSAR le 1er avril 2025.

<sup>54</sup> Entretien téléphonique de l'OSAR avec la personne de contact B, le 13 juin 2025.

<sup>55</sup> La personne de contact C travaillait auparavant pour l'organisation nationale de la société civile Afghanistan Educational and Health Development Aid Organization (AEHDA).

<sup>56</sup> Réponse par e-mail de la personne de contact C à l'OSAR le 11 juin 2025.

<sup>57</sup> ACCORD, Anfragebeantwortung zu Afghanistan: Informationen zu Rückkehr nach bzw. zeitweisem Aufenthalt in Afghanistan, 21 février 2025.

<sup>58</sup> Ibid.

<sup>59</sup> Entretien téléphonique de l'OSAR avec la personne de contact E le 25 juin 2025.

<sup>60</sup> La personne de contact D est une personne travaillant dans le milieu universitaire et dans le journalisme, qui possède une expertise sur l'Afghanistan.

sociaux, dans des interviews ou lors de conférences à l'université, ou qui ont organisé ou participé à des manifestations contre les talibans à l'étranger, doivent s'attendre à subir des violations des droits humains de la part des talibans à leur retour si elles ont des followers ou une autre forme de visibilité. Dans ce contexte, la *personne de contact* mentionne le cas du religieux Bashir Ahmad Hanafi, qui a critiqué le chef des talibans dans une interview et s'est prononcé en faveur de l'éducation des filles. Sur Facebook, il avait également annoncé l'ouverture d'une madrasa religieuse séparée pour les filles dans la province de Helmand. Hanafi a été arrêté par le GDI un jour après son retour d'Égypte, où il étudie à l'université Al-Azhar, et condamné à huit mois de prison par un tribunal taliban. Il s'est vu infliger une interdiction de sortie du territoire d'au moins deux ans pour « influence sur l'opinion publique et incitation à la révolte » contre le gouvernement taliban.<sup>61</sup> L'EUAA rapporte que l'activiste Matiullah Wesa a été emprisonné pendant sept mois à son retour de Bruxelles, où il avait rencontré des diplomates et des fonctionnaires de l'UE. Selon l'EUAA, deux Afghans vivant en Allemagne qui avaient critiqué les talibans en ligne ont été contraints de retourner en Afghanistan après que leurs maisons aient été perquisitionnées et des membres de leur famille arrêtés.<sup>62</sup>

**Détention des rapatrié·e·s ayant commis des infractions pénales, nouvelle peine possible en vertu de la loi islamique.** L'EUAA rapporte, en se référant à un article du magazine *Der Spiegel*, que les 28 délinquants expulsés d'Allemagne vers l'Afghanistan en août 2024 ont été arrêtés à leur arrivée. La plupart d'entre eux ont été libérés après environ une semaine, tandis qu'une poignée d'entre eux ont été interrogés par les forces de sécurité talibanes dans le cadre d'une sorte d'assignation à résidence. Les personnes libérées ont été remises à leurs familles après que celles-ci aient assuré aux autorités que les rapatriés ne commettraient plus d'infractions.<sup>63</sup> La *personne de contact D* part du principe que les talibans n'ont connaissance des infractions commises à l'étranger que si l'État qui procède à l'expulsion les en informe.<sup>64</sup> La *personne de contact A* suppose que les talibans traduisent les délinquant·e·s devant un tribunal islamique si les faits sont également considérés comme des crimes au regard du droit islamique.<sup>65</sup> Dans un reportage diffusé par la chaîne de télévision allemande *Welt*, un porte-parole des talibans a déclaré que les talibans s'informeront sur la nature des crimes commis à l'étranger par les rapatrié·e·s, les traduiront en justice et les condamneront éventuellement à des peines de prison.<sup>66</sup> En ce qui concerne les personnes qui ont commis des infractions en Iran et au Pakistan, le CEDOCA écrit que leur traitement dépend du type d'infraction et de l'intérêt que les talibans portent à ces personnes. Se référant à un expert en sécurité, il indique que les détenu·e·s expulsé·e·s d'Iran qui n'avaient pas encore purgé leur peine ont d'abord été incarcéré·e·s, puis libéré·e·s.<sup>67</sup>

---

<sup>61</sup> Informations écrites fournies par la personne de contact D le 2 juin 2025 ; pour plus d'informations sur le cas Hanafi, voir les articles publiés par [Etilaatroz](#) le 13 mai 2025, [BBC](#) le 2 juin 2025, [Afghanistan International](#) le 21 juin.

<sup>62</sup> EUAA, Afghanistan Country Focus, novembre 2024, p.45.

<sup>63</sup> Ibid., pp.44-45.

<sup>64</sup> Renseignements écrits fournis par la personne de contact D à l'OSAR le 2 juin 2025.

<sup>65</sup> Entretien téléphonique de l'OSAR avec la personne de contact A le 8 juillet 2025.

<sup>66</sup> *Welt*, Abschiebe-Deal was die Taliban von Deutschland fordern, 10 juillet 2025: <https://www.welt.de/politik/deutschland/video256382506/welt-spezial-abschiebe-deal-was-die-taliban-von-deutschland-fordern.html>.

<sup>67</sup> CGRS-CEDOCA – Office of the Commissioner General for Refugees and Stateless Persons (Belgium), COI unit: Afghanistan: Migration movements of Afghans since the Taliban takeover of power, 14 décembre 2023, p.23: [https://www.cgrs.be/sites/default/files/rapporten/coi\\_focus\\_afghanistan\\_migration\\_movements\\_of\\_afghans\\_since\\_the\\_taliban\\_takeover\\_of\\_power\\_20231214.pdf](https://www.cgrs.be/sites/default/files/rapporten/coi_focus_afghanistan_migration_movements_of_afghans_since_the_taliban_takeover_of_power_20231214.pdf).

**La poursuite peut également être différée et n'avoir lieu qu'une fois la cible atteinte.** La *personne de contact B*<sup>68</sup> a déclaré lors d'un entretien téléphonique avec l'OSAR le 13 juin 2025 que les personnes qui rentrent dans leur pays peuvent être prises pour cible par les talibans en raison de leur profil spécifique, par exemple leurs liens avec l'ancien gouvernement. Elle souligne que la persécution ne commence pas nécessairement dès leur arrivée, mais que les talibans collectent d'abord des informations à leur sujet avant de « prendre des mesures ».<sup>69</sup> Selon l'expert de l'Afghanistan Thomas Ruttig, il est difficile de dire ce qui attend les personnes expulsées en Afghanistan, car elles sont « expulsées hors de notre champ de vision ». Selon lui, ce qui importe n'est pas ce qui se passe lors de l'accueil des personnes expulsées, mais « après, quand plus personne ne s'intéresse à elles ».<sup>70</sup>

### 3.2 Stigmatisation sociale des personnes rapatriées

**Les personnes renvoyées contre leur gré depuis les pays occidentaux sont accueillies avec scepticisme et mépris.** Dans un rapport publié en mars 2021, l'OSAR a rendu compte du risque de renvoi lié à l'« occidentalisation » et souligné la forte stigmatisation dont sont victimes les personnes renvoyées.<sup>71</sup> *Liza Schuster*, professeure de sociologie à la City University de Londres, a mené des travaux de terrain en Afghanistan entre 2011 et 2021 afin d'étudier les conséquences des expulsions. Lors d'une conférence organisée en novembre 2022 par le *Danish Refugee Council* (DRC), elle a également souligné l'énorme stigmatisation dont sont victimes les personnes renvoyées contre leur gré dans leur pays d'origine. Cela s'explique notamment par le fait que le départ vers un pays occidental est généralement financé par toute la famille et qu'une expulsion d'Europe entraîne donc des coûts élevés pour l'individu et l'ensemble de sa famille. De plus, il est implicitement supposé que la personne ait été expulsée parce qu'elle a commis un délit. Dans certains cas, la communauté pense même que ces personnes sont des traîtres ou des espions.<sup>72</sup>

**Les personnes qui reviennent sont soupçonnées de s'être éloignées de la culture afghane et de l'islam.** Souvent, la famille ou la communauté part du principe que les personnes qui reviennent ont adopté les valeurs occidentales ou mené un mode de vie occidental et se sont ainsi éloignées de la culture afghane et de l'islam. On se demande alors si la personne concernée s'est rendue coupable de comportements « occidentalisés » à l'étranger, tels que l'apostasie, la négligence des devoirs religieux, les relations sexuelles extraconjugales ou la consommation d'alcool.<sup>73</sup>

**Isolement social et problèmes psychologiques des personnes renvoyées.** La *personne de contact B* explique à l'OSAR que les jeunes hommes sont censés pouvoir subvenir aux besoins d'une famille de 25 à 30 personnes. Leur renvoi en Afghanistan sans ressources est « très humiliant » pour les personnes concernées, car elles sont considérées par leur famille comme des ratés qui n'ont même pas réussi à « s'en sortir » dans le riche Occident. Cela

<sup>68</sup> La personne de contact B est directeur d'une organisation humanitaire afghane.

<sup>69</sup> Entretien téléphonique de l'OSAR avec la personne de contact B, le 13 juin 2025.

<sup>70</sup> Afghanistan Zhaghdablaï, Menschenrechte gelten auch für Leute, die [einem/r] unsympathisch sind, 27 juillet 2025: <https://thruttig.wordpress.com/2025/07/27/menschenrechte-gelten-auch-fur-leute-die-einem-r-unsympathisch-sind/>.

<sup>71</sup> OSAR, Afghanistan: Rückkehrgefährdung aufgrund von «Verwestlichung», 26 mars 2021.

<sup>72</sup> Danish Refugee Council (DRC), Afghanistan conference – The Human Rights Situation after August 2021, 28 novembre 2022, p.39: <https://asyl.drc.ngo/media/13vhsflb/drc-afghanistan-conference-report-28nov2022.pdf>.

<sup>73</sup> Ibid, p.41.

peut conduire à l'isolement social (auto-imposé) des personnes renvoyées et avoir de graves conséquences sur leur santé mentale, pouvant aller jusqu'à des pensées suicidaires.<sup>74</sup>

## 4 Situation économique et humanitaire

**La crise économique persistante met les ménages en difficulté.** Diverses sources rapportent que les personnes qui rentrent en Afghanistan se retrouvent dans une situation d'urgence économique et humanitaire.<sup>75</sup> Après la prise du pouvoir par les talibans, l'économie afghane a subi un effondrement sans précédent en raison des sanctions internationales, du gel des avoirs et de l'interruption brutale de l'aide internationale. Le produit intérieur brut a chuté de près de 30 % et l'afghani, la monnaie nationale, a perdu la moitié de sa valeur.<sup>76</sup> Depuis 2023, nous observons une certaine stabilisation économique à un niveau bas, comme le constate notamment le SEM dans son rapport de décembre 2024.<sup>77</sup> La *personne de contact E* fait remarquer à l'OSAR que la légère augmentation du produit intérieur brut doit être relativisée au regard de la croissance démographique, qui est actuellement principalement due au nombre élevé de personnes qui reviennent dans le pays.<sup>78</sup> Dans son rapport d'avril 2025, le *Programme des Nations Unies pour le développement* (PNUD) dresse également un tableau sombre de l'économie afghane qui, malgré une croissance économique de 2,7 %, reste confrontée à des défis considérables. Les difficultés liées à la subsistance se seraient aggravées en 2024, avec des disparités entre les régions, les zones urbaines et rurales et les différents groupes. Selon le PNUD, les femmes, les personnes déplacées à l'intérieur du pays et les rapatriés ont été les plus touchés par ces problèmes.<sup>79</sup> La plateforme *Humanitarian Action* écrit également que les problèmes économiques ont mis les ménages afghans, en particulier ceux dont la femme est cheffe de famille, dans une situation précaire. Les personnes récemment revenues dans leur pays et les personnes déplacées depuis longtemps dépendent davantage de sources de revenus non durables (respectivement 50 % et 43 %) que la moyenne nationale (33 %).<sup>80</sup>

<sup>74</sup> Entretien téléphonique de l'OSAR avec la personne de contact B le 13 juin 2025.

<sup>75</sup> HRW, Pakistan: Nach Zwangsrückführung droht Afghan\*innen Verfolgung und Elend, 19 mars 2025.; NPR, Hard to imagine a worse time to deport Afghan refugees, human rights advocates say, 28 juin 2025.; The Diplomat, No Safe Return: The Case Against Deporting Afghan Refugees, 30 juin 2025: <https://thediplomat.com/2025/06/no-safe-return-the-case-against-deporting-afghan-refugees/>.; United Nations Development Programme (UNDP), Afghanistan Socio-Economic Review, Avril 2025: [https://www.undp.org/sites/g/files/zskgke326/files/2025-05/undp-afg\\_so\\_review-2025-screen.pdf](https://www.undp.org/sites/g/files/zskgke326/files/2025-05/undp-afg_so_review-2025-screen.pdf).

<sup>76</sup> UNDP, Afghanistan: Socio-Economic Outlook 2021-2022: <https://www.undp.org/sites/g/files/zskgke326/files/migration/af/UNDP-AFG-Afghanistan-Socio-Economic-Outlook-2021-2022.pdf>.; Bundesamt für Migration und Flüchtlinge, Länderreport Afghanistan, Juli 2024: [https://www.bamf.de/SharedDocs/Anlagen/DE/Behoerde/Informationszentrum/Laenderreporte/2024/laenderreport-72-Afghanistan.pdf?\\_\\_blob=publicationFile&v=5](https://www.bamf.de/SharedDocs/Anlagen/DE/Behoerde/Informationszentrum/Laenderreporte/2024/laenderreport-72-Afghanistan.pdf?__blob=publicationFile&v=5).; United States Institute of Peace (USIP), One Year Later, Taliban Unable to Reverse Afghanistan's Economic Decline, 8. August 2022: <https://www.usip.org/publications/2022/08/one-year-later-taliban-unable-reverse-afghanistans-economic-decline>.; Secrétariat d'État aux migrations (SEM), Focus Afghanistan: Sozioökonomische Lage, 11. Dezember 2024: [https://coi.euaa.europa.eu/administration/switzerland/PLib/Notiz\\_Afghanistan\\_Soziooekonomis-sche\\_Lage\\_11122024.pdf](https://coi.euaa.europa.eu/administration/switzerland/PLib/Notiz_Afghanistan_Soziooekonomis-sche_Lage_11122024.pdf).

<sup>77</sup> SEM, Focus Afghanistan: Sozioökonomische Lage, 11. Dezember 2024.

<sup>78</sup> Entretien téléphonique de l'OSAR avec la personne de contact E le 25 juin 2025.

<sup>79</sup> UNDP, Afghanistan Socio-Economic Review, Avril 2025.

<sup>80</sup> Humanitarian Action, Afghanistan, 7. Januar 2025: <https://humanitarianaction.info/plan/1263/document/humanitarian-needs-and-response-plan-afghanistan-2025/article/crisis-overview-0>.

**Pauvreté, famine, soins médicaux insuffisants.** Selon l'ONU, l'Afghanistan reste l'une des zones humanitaires les plus complexes au monde. Cet État fragile en situation post-conflit est confronté à plusieurs crises simultanées : changement climatique, déplacements massifs de population et pauvreté endémique. Depuis des décennies, le pays est à la fois terre d'origine, de transit et d'accueil. Il traverse actuellement l'une des pires crises humanitaires au monde. À l'heure actuelle, 22,9 millions d'Afghan·e·s dépendent de l'aide humanitaire,<sup>81</sup> et 14,8 millions souffrent de famine. De plus, le système de santé est au bord de l'effondrement et 14 millions de personnes n'ont qu'un accès limité aux services de santé de base, y compris aux médicaments.<sup>82</sup> Malgré la grande détresse de la population, le plan d'aide humanitaire des Nations Unies n'est financé qu'à hauteur de 13 %. Entre-temps, l'*Organisation mondiale de la santé* (OMS) a averti que 80 % de ses services de santé devaient être fermés en raison de difficultés financières, privant ainsi des millions de personnes d'un accès aux soins médicaux vitaux.<sup>83</sup>

## 4.1 Impact des personnes rapatriées sur l'économie

**Le nombre important de rapatrié·e·s exerce une pression sur un système déjà fragile.** Les Nations Unies indiquent que les mouvements massifs de retour depuis l'Iran et le Pakistan dépassent largement les ressources disponibles en Afghanistan. La plupart des rapatrié·e·s arrivent sans ressources, avec un accès limité aux services et sans perspective d'emploi, ce qui augmente le risque d'instabilité.<sup>84</sup> Dans un rapport publié en juillet 2025, le HCR indique également que le retour de millions de personnes pèse davantage sur les ressources et les services déjà surexploités de l'Afghanistan et entrave les efforts de réintégration, ce qui augmente les risques de déplacements secondaires et de nouveaux déplacements, y compris de mouvements migratoires cycliques vers le Pakistan et l'Iran.<sup>85</sup> Selon *la personne de contact B*, tout est question d'opportunités économiques pour les personnes qui reviennent, mais « les ressources n'augmentent pas » et les millions de rapatrié·e·s pèsent énormément sur le système économique.<sup>86</sup>

**La suppression de l'USAID aggrave la situation d'urgence.** Un autre facteur qui aggrave la situation économique et humanitaire est la suppression de l'aide américaine à l'USAID par l'administration Trump. En 2024, selon l'UNOCHA, l'aide américaine représentait près de la moitié de l'aide humanitaire totale accordée à l'Afghanistan. En conséquence, des dizaines d'ONG qui dépendaient du financement américain ont dû cesser ou réduire considérablement leurs activités. Des programmes dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'aide aux personnes déplacées à l'intérieur du pays, du déminage et du soutien aux femmes et aux enfants ont été suspendus ou arrêtés. Des milliers de personnes travaillant pour des ONG

---

<sup>81</sup> United Nations Afghanistan, International Community must act now: 1 Million Returning Afghans in 2025: <https://afghanistan.un.org/en/296987-international-community-must-act-now-1-million-returning-afghans-2025>; Security Council, Afghanistan: Quarterly Meeting, 7 mars 2025: <https://www.securitycouncilreport.org/whatsinblue/2025/03/afghanistan-quarterly-meeting-2.php>.

<sup>82</sup> HRW, Pakistan: Nach Zwangsrückführung droht Afghan\*innen Verfolgung und Elend, 19 mars 2025.

<sup>83</sup> United Nations (UN), Afghanistan: Security Council renews UN mission as WHO warns of health catastrophe, 17. März 2025: <https://www.ungeneva.org/en/news-media/news/2025/03/104439/afghanistan-security-council-renews-un-mission-who-warns-health>.

<sup>84</sup> UN Afghanistan, International Community must act now: 1 Million Returning Afghans in 2025: <https://afghanistan.un.org/en/296987-international-community-must-act-now-1-million-returning-afghans-2025>;

<sup>85</sup> UNHCR, Iran-Afghanistan Returns Emergency Response, 16 juillet 2025.

<sup>86</sup> Entretien téléphonique de l'OSAR avec la personne de contact B le 13 juin 2025.

ont perdu leur emploi, ce qui a eu des conséquences dramatiques pour leurs familles dans un contexte économique déjà très fragile.<sup>87</sup> Dans un rapport publié en avril 2025, l'ACAPS analyse également le gel soudain et radical de l'aide américaine. Bien que les effets à long terme des réductions budgétaires ne soient pas encore prévisibles, il faut s'attendre à une augmentation des besoins humanitaires de la population et à une restriction de l'accès aux services vitaux.<sup>88</sup> Se référant au *Fonds des Nations unies pour la population* (UNFPA), l'agence de presse afghane *Ariana News* rapporte que les coupes dans l'aide financière américaine pourraient priver jusqu'à neuf millions de femmes en Afghanistan de l'accès à des services de santé maternelle essentiels, réduisant ainsi à néant les progrès réalisés dans le domaine de la santé reproductive.<sup>89</sup>

**Le HCR réduit son aide aux rapatrié·e·s en raison de difficultés financières.** L'Afghanistan n'étant manifestement pas préparé à accueillir des millions de rapatrié·e·s, le HCR, en collaboration avec d'autres organisations onusiennes et la communauté internationale, a fourni la majeure partie de l'aide aux rapatrié·e·s. En mai, le HCR a toutefois annoncé qu'il devait réduire son aide en Afghanistan en raison de sa situation financière préoccupante. Les paiements en espèces aux rapatrié·e·s à la frontière seraient ainsi divisés par sept. En raison de ces coupes budgétaires, l'agence humanitaire ne pourrait plus offrir qu'une aide de survie et ne serait plus en mesure d'aider les personnes à reconstruire leur vie.<sup>90</sup>

**Les transferts de fonds depuis l'étranger font défaut aux ménages et à l'économie.** La *personne de contact B* rapporte à l'OSAR que de nombreuses familles reçoivent des transferts de fonds de proches vivant à l'étranger. Ceux-ci étaient importants pour les ménages et l'économie dans son ensemble. Le retour forcé de millions d'Afghan·e·s entraîne désormais la perte d'une partie de ces paiements.<sup>91</sup> L'*Office fédéral allemand des migrations et des réfugiés* (BAMF) écrit, sur la base d'un rapport de l'ACAPS de juillet 2023, que les transferts d'argent depuis l'étranger contribuent de manière importante à l'économie afghane, en plus de l'aide internationale. Environ 10 % des ménages recevraient des transferts d'argent de la part de membres de leur famille et d'amis à l'étranger. Se référant à un rapport de l'*Afghan Analyst Network*, le BAMF écrit que la migration de main-d'œuvre vers l'Iran, le Pakistan ou les pays du Golfe, en particulier, aurait généré d'importants transferts d'argent privés. Ceux-ci ont toutefois diminué avec les expulsions massives d'Iran et du Pakistan, ce qui a eu un impact sur le pouvoir d'achat de nombreux ménages.<sup>92</sup>

---

<sup>87</sup> UNOCHA, Afghanistan: Impact of US Funding Suspension on the Humanitarian Response, 19. Mai 2025: <https://www.unocha.org/publications/report/afghanistan/afghanistan-impact-us-funding-suspension-humanitarian-response-19-may-2025>.

<sup>88</sup> ACAPS, Afghanistan: Implications of the US foreign aid cuts on the humanitarian response, 1 avril 2025: [https://www.acaps.org/fileadmin/Data\\_Product/Main\\_media/20250401\\_ACAPS\\_Thematic\\_report\\_Afghanistan\\_Implications\\_of\\_the\\_US\\_foreign\\_aid\\_cuts\\_on\\_humanitarian\\_response.pdf](https://www.acaps.org/fileadmin/Data_Product/Main_media/20250401_ACAPS_Thematic_report_Afghanistan_Implications_of_the_US_foreign_aid_cuts_on_humanitarian_response.pdf).

<sup>89</sup> Ariana News, Latest News: Nine million Afghan women at risk of losing maternal health and wider services, warns UNFPA, 24 juillet 2025: <https://www.ariananews.af/nine-million-afghan-women-at-risk-of-losing-maternal-health-and-wider-services-warns-unfpa/>.

<sup>90</sup> UNHCR, Mass returns push Afghanistan to brink as aid dwindles, 20 mai 2025: <https://www.unhcr.org/news/briefing-notes/unhcr-mass-returns-push-afghanistan-brink-aid-dwindles>.

<sup>91</sup> Entretien téléphonique de la SFH avec la personne de contact B le 13 juin 2025.

<sup>92</sup> Bundesamt für Migration und Flüchtlinge (BAMF), Länderreport Afghanistan: wirtschaftliche und humanitäre Lage, juillet 2024, p.7: [https://www.bamf.de/SharedDocs/Anlagen/DE/Behoerde/Informationszentrum/Laenderreporte/2024/laenderreport-72-Afghanistan.pdf?\\_\\_blob=publicationFile&v=5](https://www.bamf.de/SharedDocs/Anlagen/DE/Behoerde/Informationszentrum/Laenderreporte/2024/laenderreport-72-Afghanistan.pdf?__blob=publicationFile&v=5).

## 4.2 Défis pour les personnes rapatriées

**Les personnes qui rentrent chez elles sont souvent touchées par la pauvreté et dépendantes de l'aide humanitaire.** Selon les informations fournies par les *personnes de contact B et F*<sup>93</sup>, la plupart des personnes qui reviennent des pays voisins sont des travailleur·euse·s non qualifié·e·s, des familles à faible revenu et des agriculteurs. Elles sont revenues sans logement, sans travail et sans biens, et n'ont qu'un accès limité à l'éducation, aux soins de santé et à l'aide humanitaire.<sup>94</sup> L'ICG rapporte que le Pakistan n'a pas autorisé les personnes expulsées à emporter avec elles des sommes d'argent importantes, du bétail ou d'autres biens, ce qui a plongé la quasi-totalité d'entre elles dans la pauvreté. Des personnes renvoyées ont déclaré à l'ICG avoir dû vendre leurs biens immobiliers et leur bétail bien en dessous de leur valeur marchande, car elles ont dû partir précipitamment après avoir vécu au Pakistan pendant des décennies.<sup>95</sup> Les personnes qui retournent en Afghanistan sans possessions et sans revenu stable sont confrontées à des défis extrêmes lors de leur réintégration et dépendent fortement de l'aide humanitaire du HCR, écrit la *personne de contact D* à l'OSAR.<sup>96</sup>

**De plus en plus de personnes se disputent un nombre limité d'emplois.** En novembre 2023, l'ICG écrit que l'économie afghane, paralysée par les sanctions et les restrictions bancaires et frappée par des catastrophes naturelles, n'est pas en mesure de créer suffisamment d'emplois pour les quelque 500 000 personnes qui arrivent chaque année sur le marché du travail. Il est difficile d'imaginer comment des centaines de milliers de rapatrié·e·s pourront trouver un emploi, d'autant plus que beaucoup de ces personnes ont quitté l'Afghanistan depuis des années, voire des décennies. Beaucoup d'entre elles rencontreront des difficultés à cet égard et à d'autres égards, car elles n'ont plus de réseau social depuis qu'elles ont franchi la frontière.<sup>97</sup> Selon la *personne de contact B*, de nombreuses personnes rapatriées ont peu ou pas de formation, ce qui rend leur réinsertion professionnelle encore plus difficile.<sup>98</sup> La chaîne d'information afghane *Tolo News* rapporte le 29 juillet 2025 qu'en raison du taux de chômage élevé, des centaines de personnes se sont précipitées dans un centre d'enregistrement nouvellement ouvert à Kaboul pour postuler à un emploi au Qatar.<sup>99</sup>

**Rapports faisant état d'un accès inégal à l'aide et aux biens de première nécessité.** Selon la *personne de contact G*<sup>100</sup>, il existe des rapports indiquant que l'aide humanitaire n'est pas distribuée de manière inclusive à tous les rapatrié·e·s. Dans ce contexte, il convient de mentionner en particulier les femmes, les membres de la communauté LGBTQI+ et les communautés chiites.<sup>101</sup> Selon la *personne de contact F*, il n'y a pas de discrimination systématique, mais les ressortissant·e·s pakistanai·e·s de retour dans leur pays qui ont des liens ethniques ou personnels avec les talibans bénéficieraient dans certains cas d'un traitement

<sup>93</sup> La personne de contact F est d'origine afghane et travaille pour une ONG afghane.

<sup>94</sup> Entretien téléphonique de l'OSAR avec la personne de contact B le 13 juin 2025, renseignements écrits fournis par la personne de contact F à l'OSAR le 15 juin 2025.

<sup>95</sup> ICG, Pakistan's Mass Deportation of Afghans Poses Risks to Regional Stability, 13 novembre 2023.

<sup>96</sup> Renseignements écrits fournis par la personne de contact B à l'OSAR le 2 juin 2025.

<sup>97</sup> ICG, Pakistan's Mass Deportation of Afghans Poses Risks to Regional Stability, 13 novembre 2023.

<sup>98</sup> Entretien téléphonique de l'OSAR avec la personne de contact B le 13 juin 2025.

<sup>99</sup> Tolo News, Hundreds Rush Kabul Centers as Qatar Job Registration Opens, 29 juillet 2025: <https://tolonews.com/afghanistan-195211>.

<sup>100</sup> La personne de contact G est un Afghan disposant d'une expertise sur l'Afghanistan.

<sup>101</sup> Réponse par e-mail de la personne de contact G à l'OSAR du 10 juin 2025.

préférentiel.<sup>102</sup> La *personne de contact B* indique également que les talibans « accordent des privilèges » aux rapatrié·e·s proches de leur mouvement, qui parlent pachtoune ou qui ont hébergé des talibans.<sup>103</sup>

## 5 Protection de l'État

**La protection offerte par les talibans contre des acteurs non étatiques ou des tiers privés est inégale.** Les talibans ont certes pris le contrôle de la majeure partie de l'Afghanistan et disposent d'un appareil sécuritaire opérationnel, mais leur capacité à faire respecter la justice et à garantir la protection, en particulier dans les régions reculées ou face à des acteurs locaux puissants, est incohérent, selon la *personne de contact H*<sup>104</sup>. Le système juridique sous le régime taliban n'est ni transparent ni appliqué de manière uniforme.<sup>105</sup> Selon la *personne de contact B*, les talibans ne sont ni en mesure ni disposés à protéger efficacement les personnes qui rentrent dans le pays contre les violences commises par des acteurs non étatiques ou des groupes privés. Leur système judiciaire, qui repose sur une interprétation stricte de la charia, privilégie les sanctions pénales au détriment des mesures de protection, ce qui conduit souvent à des peines cruelles et inhumaines.<sup>106</sup> La *personne de contact G* estime que les talibans n'accordent leur protection qu'aux personnes qui ont des liens étroits avec eux ou qui leur sont proches d'une manière ou d'une autre.<sup>107</sup>

**Les opposant·e·s et les groupes marginalisés ne peuvent pas compter sur une protection.** Selon la *personne de contact H*, il existe des craintes que les talibans et leur « système judiciaire » puissent faire preuve de partialité, en particulier à l'égard des membres de groupes marginalisés ou des personnes qui sont perçues comme des opposantes. Les cas impliquant des femmes sont particulièrement préoccupants, car leurs déclarations pourraient être ignorées ou dépréciées et elles pourraient être renvoyées dans des situations abusives sans recours juridique approprié. Dans ces cas, la protection des personnes rapatriées n'est pas garantie et elles peuvent se retrouver dans une situation extrêmement précaire.<sup>108</sup>

**La protection des talibans en cas de litiges fonciers et de vendettas est limitée, ces derniers étant plutôt réglés par les jirgas locales.** Selon la *personne de contact D*, les talibans ne peuvent pas protéger efficacement les rapatriés en cas de vendettas et de conflits fonciers, car les inimitiés personnelles sont d'une nature quelque peu différente et leur règlement dépend de nombreux facteurs, notamment du pouvoir des institutions locales (normes, coutumes et jirgas<sup>109</sup>). Dans la plupart des cas, les jirgas protégeraient les populations. Selon notre interlocuteur, les talibans s'engagent activement depuis 2022 dans le règlement des vendettas et des conflits fonciers dans les provinces du sud-est, Khost, Paktia et Paktika, et ont réglé de nombreux différends. Cela s'expliquerait toutefois par le fait que les coutumes locales et le système des jirgas sont très forts dans cette partie de l'Afghanistan. À Kandahar, en revanche, les talibans seraient impuissants à résoudre ce type de problèmes et, dans

---

<sup>102</sup> Réponse par e-mail de la personne de contact F à l'OSAR du 15 juin 2025.

<sup>103</sup> Entretien téléphonique de l'OSAR avec la personne de contact B le 13 juin 2025.

<sup>104</sup> La personne de contact H travaille pour une ONG internationale en Afghanistan.

<sup>105</sup> Renseignements fournis par e-mail par la personne de contact H à l'OSAR le 16 juin.

<sup>106</sup> Réponse par e-mail de la personne de contact B à l'OSAR le 11 juin 2025.

<sup>107</sup> Réponse par e-mail de la personne de contact G à l'OSAR du 10 juin 2025.

<sup>108</sup> Renseignements fournis par e-mail par la personne de contact H à l'OSAR le 16 juin.

<sup>109</sup> Les jirgas sont des conseils dirigeants qui prennent des décisions à l'unanimité afin de régler les différends.

certain cas, des responsables talibans seraient même impliqués dans des affaires de corruption.<sup>110</sup> Selon la *personne de contact H*, la volonté des talibans d'intervenir dans des cas tels que les vendettas ou les conflits fonciers avec des rapatrié·e·s dépend de leurs propres priorités, des rapports de force locaux et de la question de savoir si la personne rapatriée est considérée comme un allié ou une alliée.<sup>111</sup> Selon la *personne de contact F*, les talibans affirment être en mesure de protéger les rapatrié·e·s contre la violence privée ou les conflits fonciers. Dans la pratique, ils interviennent certes dans certains cas, mais le processus est souvent long. Les victimes doivent parfois attendre longtemps avant que leur cas soit traité ou que des mesures soient prises, ce qui engendre de la frustration et dissuade les gens de porter plainte.<sup>112</sup> Le rapporteur spécial de l'ONU mentionne toutefois des informations selon lesquelles les talibans auraient mis en place une commission chargée de restituer les biens confisqués aux sikhs et aux hindous sous le gouvernement précédent et auraient pris des mesures pour encourager les membres de ces communautés à retourner en Afghanistan.<sup>113</sup>

**Une volonté de protection existe en cas de problèmes avec l'ISKP, mais la capacité de protection est limitée.** Selon les informations fournies par la *personne de contact D*, la protection des personnes rapatriées contre les violences (telles que les assassinats ciblés ou les enlèvements) commises par des acteurs non étatiques peut s'avérer « quelque peu difficile ». Toutefois, si une personne est tuée ou enlevée par des groupes tels que l'État islamique, les talibans trouveront certainement les auteurs, non seulement pour rendre justice, mais aussi parce qu'ils sont très vigilants à l'égard des activités de tous les groupes susceptibles de remettre en cause leur autorité.<sup>114</sup> Selon un rapport du *Center for Strategic Studies* (CSIS), les talibans ont réussi à contenir l'influence de l'EI-KP grâce à leur répression sévère contre le groupe terroriste dans certaines régions, mais ils ne parviennent pas à protéger efficacement la population contre l'EI-KP dans tout le pays.<sup>115</sup>

En tant que principale organisation d'aide aux personnes réfugiées en Suisse et faïtière des œuvres d'entraide et des organisations actives dans les domaines de l'exil et de l'asile, l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR) s'engage pour une Suisse qui accueille les personnes réfugiées, les protège efficacement, respecte leurs droits fondamentaux et humains, favorise leur participation dans la société et les traite avec respect et ouverture. Dans sa fonction, l'OSAR renforce et défend les intérêts et les droits des personnes bénéficiant d'une protection et favorise la compréhension de leurs conditions de vie. Grâce à son expertise avérée, elle marque le discours public et exerce une influence sur les conditions sociales et politiques.

D'autres publications de l'OSAR sont disponibles sur le site [www.osar.ch/publications](http://www.osar.ch/publications). La newsletter de l'OSAR, qui paraît régulièrement, vous informe des nouvelles publications. Inscription à l'adresse [www.osar.ch/newsletter](http://www.osar.ch/newsletter).

<sup>110</sup> Renseignements écrits fournis par la personne de contact D à l'OSAR le 2 juin 2025.

<sup>111</sup> Renseignements fournis par e-mail par la personne de contact H à l'OSAR le 16 juin.

<sup>112</sup> Réponse par e-mail de la personne de contact F à l'OSAR du 15 juin 2025.

<sup>113</sup> ACCORD, Anfragebeantwortung zu Afghanistan: Informationen zu Rückkehr nach bzw. zeitweisem Aufenthalt in Afghanistan, 21 février 2025.

<sup>114</sup> Renseignements écrits fournis par la personne de contact D à l'OSAR le 2 juin 2025.

<sup>115</sup> Center for Strategic Studies (CSIS), The Islamic State in Khorasan Province: Exploiting a Counterterrorism Gap, 11 avril 2024: <https://www.csis.org/analysis/islamic-state-khorasan-province-exploiting-counterterrorism-gap>.